



Nicolas HULOT, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le vendredi 11 mai 2018

Communiqué de presse

Prime à la conversion des véhicules : Lancement d'une campagne de communication pour la mise au rebut des véhicules les plus polluants

Nicolas Hulot lance Samedi 12 mai 2018 une campagne d'information sur la prime à la conversion pour encourager les français à se débarrasser de leurs vieux véhicules polluants et les remplacer par des voitures plus récentes.

Depuis le 1er janvier 2018, grâce au plan climat, l'Etat propose une prime de 1000€ pour tous les français et de 2000€ pour les ménages non imposables à condition de mettre au rebut des véhicules diesel d'avant 2001 (et de 2006 pour les ménages non imposables) ou des véhicules essences immatriculés avant 1997. Pour tous les ménages qui mettent au rebut un véhicule ancien et qui achètent un véhicule neuf électrique, la prime est portée à 2500€.

Au 10 mai, déjà près de **45 000 français ont demandé à bénéficier de la prime à la conversion**, ce qui représente un véritable succès. Le gouvernement s'était fixé un objectif de 100 000 primes par an, objectif qui sera dépassé si les demandes de prime se maintiennent au niveau actuel. Au total, les économies de CO2 réalisées représentent environ l'équivalent de 10 000 allers-retours en avion entre Paris et New York chaque année. Les premiers chiffres qui remontent témoignent **d'un fort usage par les ménages modestes**, puisque 70% des primes distribuées bénéficient aux ménages non imposables pour un montant de 2000€.

Pour Nicolas Hulot « *cette mesure est l'incarnation du volet solidaire de la transition écologique. J'appelle tous les français à utiliser ce dispositif qui permet de réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air. Cette mesure permet en outre de faire de vraies économies de carburants pour les ménages, puisqu'avec leur nouveau véhicule, ils passent moins souvent à la pompe. Pour un ménage cela peut représenter une centaine d'euros par an d'économie de carburants* ».





[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)